

COLLOQUE

LE JUGE ADMINISTRATIF

FACE À LA CRITIQUE

SOUS LA DIRECTION DE FANNY GRABIAS ET STÉPHANIE DOUTEAUD

LILLE FACULTÉ
6 NOV. DES SCIENCES
2020 JURIDIQUES,
POLITIQUES
ET SOCIALES

SALLE GUY DEBEYRE

INSCRIPTION
erdp.droitadm@gmail.com

 LexisNexis®

 Université
de Lille



LARJ
Laboratoire de
Recherche Juridique



COLLOQUE

LE JUGE ADMINISTRATIF FACE À LA CRITIQUE

Ce colloque a été pensé en réponse à celui qui s'est tenu
à Clermont-Ferrand en septembre 2018
[Le justiciable face à la justice administrative].

Si les critiques émises par la doctrine se justifient
à bien des égards quant à l'accès au prétoire du juge
administratif et aux effets des politiques jurisprudentielles
sur la situation du justiciable, il paraît intéressant
d'interroger la critique : pour ce qu'elle est, d'abord ;
au regard de la façon dont le juge la « reçoit », ensuite.
Une telle approche évite ainsi de cristalliser une opposition
nette entre doctrine et juge, et a pour objet de montrer
également que cette opposition peut être nuancée
à certains égards.

La journée a été ainsi pensée en deux temps, le premier
visant à questionner la nouveauté des critiques, le second
visant à analyser le rapport du juge à la critique.



RENSEIGNEMENTS

scanner le Code QR
ou rendez-vous sur

crdp.univ-lille2.fr/manifestations

INSCRIPTION

erdp.droitadm@gmail.com

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, place Déliot - CS 10629,
59024 Lille cedex - France
Tel + 33 (0)3 20 90 74 00

Depuis les Gares de « Lille-Flandres »
ou de « Lille-Europe » : Métro Ligne 2,
direction « Saint Philibert », station Porte
de Douai, puis fléchage « Faculté de Droit ».

PROGRAMME



9h00. Mot d'accueil

PROPOS INTRODUCTIF

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Olga MAMOUDY

9h10. La critique à l'égard du juge administratif.

Le point de vue français

Maryse DEGUERGUE, PR émérite de l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

9h30. La critique à l'égard du juge administratif.

Le point de vue étranger

Nicolas BONBLED, PR à l'Université Catholique de Louvain

I. DE LA NOUVEAUTÉ DES CRITIQUES

NOUVEAUTÉ DU CONTENU ?

9h50. Permanence et cycles de la critique

Fabrice MELLERAY, PR à l'École de droit de Sciences Po

10h10. Débats et pause

10h40. La critique subjectiviste

Fanny GRABIAS, MCF à l'Université de Lille

11h00. La critique politique

Ariane MEYNAUD-ZEROUAL, MCF à l'Université Paris II Assas

NOUVEAUTÉ DES MODALITÉS ?

11h20. La saturation de la critique

Thibaud LOMBART, docteur en droit public, Université de Lille

11h40. Le langage de la critique

Stéphanie DOUTEAUD, MCF à l'Université du Littoral Côte d'Opale

PROGRAMME



II. DU RAPPORT A LA CRITIQUE

PRÉSIDENCE DE SÉANCE :
Christian VIGOUROUX, CONSEILLER D'ÉTAT

ALIMENTER LA CRITIQUE

14h00. L'autocritique assumée
Pierre-Yves SAGNIER, docteur en droit qualifié aux fonctions de MCF,
Université de Lille

14h20. La critique anonymisée : le juge sur les réseaux sociaux
Caroline LANTERO, MCF à l'Université Clermont Auvergne

14h40. La critique syndicale
Robin MULOT, magistrat administratif, Président du Syndicat
des juridictions administratives

15h00. Débats et pause

REPONDRE A LA CRITIQUE

15h30. La critique anticipée
Samuel DELIANCOURT, rapporteur public à la CAA de Lyon

15h50. La critique réceptionnée : accueillir et répliquer
Bernard STIRN, Ancien Président de la section contentieux
du Conseil d'Etat

16h10. La critique ignorée
Gaëlle DUMORTIER- Conseillère d'Etat

RAPPORT DE SYNTHÈSE

17h00. Olga MAMOUDY, PR a l'Université polytechnique
hauts de France